

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Jeudi Trente-et-Un du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – MM. Jocelyn MARTIAL – Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT.

Madame Maguy THOMAR a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2
AU BUDGET 2019
DE LA VILLE DU GOSIER**

CM-2019-6S-DAF-69

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° CM-2010-1S-SF-02 du 18 février 2010 qui approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville ;

Vu la délibération n°CM-2018-6S-DAF-87 du 18 décembre 2018, portant approbation du budget primitif 2019 ;

Vu la délibération n° CM-2019-4S-DAF-37 en date du 25 juin 2019 qui approuve le budget supplémentaire 2019 de la ville du Gosier ;

Vu l'avis favorable de la commission "Finances" en date du 16 octobre 2019 ;

Considérant la nécessité pour la collectivité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2019 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la décision modificative n°2 du budget 2019 de la collectivité, conformément au tableau ci-après :

Section de Fonctionnement

Fonctionnement	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
DÉPENSES			
<i>Chapitres</i>			
011 - Charges à caractère général	300 250,00 €		
60612 - Electricité	115 000,00 €		
611 - Prestations de services	185 250,00 €		
67- Charges exceptionnelles	279 864,03 €		
6712 - Pénalités	10 600,00 €		
678 - Autres charges exceptionnelles	269 264,03 €		
Total	580 114,03 €	00,00 €	580 114,03 €
RECETTES			
<i>Chapitres</i>			
70 - Produits des domaines	448 114,03 €		
70848 - Mise à disposition du personnel	316 114,03 €		
132 000,00 €			
73- Impôts et taxes	132 000,00 €		
7368 - Taxe locale sur la publicité	132 000,00 €		
Total	580 114,03 €	0,00€	580 114,03 €

Section d'Investissement

Investissement	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
DÉPENSES			
20- 2031 Immobilisations incorporelles	90 000,00 €		
21-2188	40 000,00 €		
21-2135	122 201,00 €		
21-2158	169 000,00 €		
21 - 2111 - Acquisition foncière	1 150 000,00 €		
27-275 - Caution	38 000,00 €		
1002 - Rhi Grand-Baie	56 670,00 €		
00120 - Extension du cimetière		100 000,00 €	
00123 - Réalisation Eugène ALEXIS	30 000,00 €		
1601 - Réfection du stade municipal		1 000 000,00 €	
1604 - Aménagement de la cuisine centrale		20 000,00 €	
1602 - Aménagement du site de Leroux		500 000,00 €	
1606 - Construction du gymnase	3000,00 €		
1607 - Modernisation de la médiathèque		375 000,00 €	
1608 - PAPI		12 500,00 €	
1702 - Eclairage public			
1703 - Réalisation des terrains de basket de B-Plaine		700 000,00 €	
1704 - Extension des carbets			
0024 - Aménagement de l'anse canot	90 000,00 €		
1804 - Aménagement du littoral	86 800,00 €		
TOTAL	1 875 671,00 €	2 707 500,00 €	-831 829,00 €

RECETTES			
20-2031 - Etudes			
23- 2313 - Constructions			
1002 - Rhi Grand-Baie	28 616, 00 €		
00120 - Extension du cimetière		265 000,00 €	
00123 - Eugène ALEXIS	83 000,00 €		
1601 - Réfection du stade municipal		519 000,00 €	
1602 - Aménagement du site de Leroux		286 985,00 €	
1605 - Réalisation des ateliers du pôle			
1606 - Construction du gymnase		16 700,00 €	
1607 - Modernisation de la médiathèque		109 860,00 €	
1608 - PAPI	22 500,00 €		
1702 - Eclairage public			
1703 - Réalisation des terrains de basket de B-Plaine		292 500,00 €	
1804 - Aménagement du littoral	236 100,00 €		
0024 - Aménagement de l'anse canot			
13-1323 - Subvention Département (FAC 2019)	250 000,00 €		
27-275 - Caution	38 000,00 €		
Total	658 216,00 €	1 490 045,00 €	-831 829,00 €

Equilibre global de la décision modificative n°2 au budget 2019

SECTIONS	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	580 114,03 €	0,00 €	580 114,03 €
RECETTES	580 114,03 €	0,00 €	580 114,03 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	1 875 671,00 €	2 707 500,00 €	-831 829,00 €
RECETTES	658 216,00 €	1 490 045,00 €	-831 829,00 €
TOTAL RECETTES			- 251 714,97 €
TOTAL DEPENSES			-251 714,97 €

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

06 NOV. 2019

Et publication ou notification
le

06 NOV. 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 31 octobre 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative numéro 2 au budget 2019 de la ville du Gosier

Date de transmission de l'acte : 06/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 06/11/2019

Numéro de l'acte : CM20196SDAF69 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20191031-CM20196SDAF69-DE

Date de décision : 31/10/2019

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Budgets et comptes
7.1.1.2. Autres actes budgétaires (B.A, B.S, D.M et C.A...)